



Korah (86)

וַיִּקְהָלוּ עַל מֹשֶׁה וְעַל אַהֲרֹן וַיֹּאמְרוּ אֲלֵיהֶם רַב לָכֶם כִּי כָל הָעֵדָה כְּלָמָּה
 קְרָשִׁים וּבְתוֹכְכֶם יִהְיֶה וַיִּמְדוּעַ תִּתְנַשְּׂאוּ עַל קַהֲלֵהּ ה' (טו. ג.)
Ils s'assemblèrent contre Moché et contre Aharon, et leur dirent : « C'en est trop pour vous ! Car toute l'assemblée, tous sont saint et Hachem est parmi eux ; et pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de Hachem ? » (16,3)

« **C'en est trop pour vous !** » Selon **Rachi** : Vous vous êtes approprié beaucoup trop d'honneurs pour vous-mêmes. A ce sujet le **Rabbi de Kotsk** enseigne : Korah avait remarqué que quand il faisait son service de Lévi, de chanter dans la cour du Michkan, il ressentait une grande élévation spirituelle. C'est pourquoi il souhaitait bénéficier également de la prêtrise pour servir aussi à l'intérieur du Michkan, car il mériterait ainsi encore plus d'élévation. Il voulait donc prendre la fonction de Aharon. Mais ce qu'il ne savait pas c'est que toute cette grandeur qu'il ressentait de par son service dans la cour, ne lui parvenait que grâce au mérite de « Aharon qui servait à l'intérieur. Korah était jaloux de Moché, car s'il n'était intéressé que par la volonté de Hachem, il ne se soucierait pas du fait que Moché était le responsable. Korah désirait ardemment devenir le dirigeant, plutôt que de voir la volonté de D. réalisée. A l'inverse, Moché dit : « **Par ceci vous saurez que Hachem m'a envoyé accomplir tous ses actes, que ce n'est pas de moi-même** (16,28) »

Aux Délices de la Torah

וַיְדַבֵּר אֶל קֹרַח וְאֶל כָּל עֵדָתוֹ לֵאמֹר בִּקְרֹחַ יָדַע ה' אֵת אֲשֶׁר לוֹ וְאֵת
 הַקְּדוֹשִׁים וְהַקְּרִיבִים אֵלָיו (טו. ה.)
« Il parla à Korah et à toute l'assemblée, en disant ? Au matin, Hachem fera savoir qui est à Lui et qui est le saint » (16,5)

Rachi commente : Moché leur a dit : Hachem a fixé des limites dans Son monde. Pouvez-vous transformer le matin en soir ? Ainsi vous pourrez annuler cela (l'élection de Aharon) Pourquoi est-ce que Moché utilise-t-il spécialement les limitations du jour et de la nuit ?
Le Sfat Emet cite le **Zohar Haquadoch** sur cette paracha disant : Korah s'est battu contre la paix et le Chabbat » (Korah halak al chalom). Qu'est-ce que cela signifie ? On comprend que sa rébellion va à l'encontre de la paix, mais en quoi a-t-il combattu le Chabbat ? **Le Séfer Gvoul Binyamin** (cité dans le Otsar haTéfillot) explique pourquoi Chabbat est appelé : 'Hemdat yamim', comme

nous le disons dans la prière de Chabbat : 'Hemdat yamim oto karata' (le jour désiré, Tu l'as nommé). A l'origine, Hachem a créé une semaine avec six jours, dont chacun avait une durée de vingt huit heures (faisant une semaine à 168 heures). Ces six jours sont allés voir Hachem et Lui ont dit : Nous ne pouvons pas être tous égaux, nous avons besoin d'un chef, un jour vers lequel se tourner. Hachem a demandé à chacun de ces jours de donner quatre heures afin de créer un septième jour. Ainsi, les six autres jours ont tous permis équitablement de créer le jour du Chabbat, qui est devenu leur chef. Ceci est le sens de : « le jour désiré » (hemdat yamim), puisque c'est un jour désiré par tous les autres jours. Le Chabbat représente l'idée qu'il doit y avoir une hiérarchie, que nous ne pouvons pas tous être égaux, car sinon il n'y a pas de véritable paix. **Rabbi Hanina** dit : « Prie pour la paix du gouvernement, car si on ne le craignait pas, les hommes s'entre-dévoreraient vivants. (Pirké Avot 3,2) Et c'est spécialement ce contre quoi s'opposait Kora'h : « **Toute l'assemblée, tous sont saints et Hachem est parmi eux ; et pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de Hachem ?** » (Kora'h 16,3). Pour Korah tout le monde est saint, et il n'y a pas de nécessité d'un responsable. On comprend l'analogie de Moché de l'impossibilité de transformer le matin en soir. Selon Korah pour une vraie égalité, le jour du Chabbat doit disparaître, et nous devons revenir à une semaine de six jours de vingt-huit heures, en place des vingt-quatre heures actuelles, avec le rythme jour-nuit sur cette nouvelle base. On aurait alors en quelques jours une modification totale, et ce qui aurait été le jour sera la nuit, et inversement. Moché dit à Korah que de même que l'on ne peut pas changer le calendrier des jours et des semaines, nous ne pouvons pas changer Moché et Aharon de leur position de responsables, car cela enlèverait la paix entre les gens.

וַיַּעֲלוּ מֵעַל מִשְׁכַּן קֹרַח דָּתָן וְאַבִּירָם מִסְּבִיב וְדָתָן וְאַבִּירָם יָצְאוּ
 וַנִּצְבִּים פְּתַח אֹהֲלֵיהֶם וַנְּשִׂייהֶם וּבְנֵיהֶם וְטַפָּם (טז. כז.)
« Datan et Aviram s'avancèrent fièrement à l'entrée de leurs tentes avec leurs femmes, leurs fils et leurs jeunes enfants » (16,27)

Rachi commente, en rapportant le **Midrach Tanhouma** : Viens voir combien la discorde est dévastatrice, car le tribunal terrestre ne sanctionne qu'à partir de l'âge de treize ans (après les signes

de puberté) et le Tribunal céleste ne sanctionne que ceux qui ont dépassé vingt ans, mais ici périrent même les nourrissons qui tétaièrent leurs mères. Si les adultes ont fauté, pourquoi ces bébés innocents ont-ils subi ce châtement ? De peur qu'il n'existe en vous de racine qui développerait des fruits empoisonnés et amers. (Ki Tavo 29,17).

Le **Ramban** commente : Les racines du mal implantées chez le père se développent et, dans le futur, feront sortir de mauvais fruits, amers ..., car le père enrachine et le fils conserve ces racines et les développe.

Rabbi Haïm Chmouévitch (Siha 86) écrit : Du fait que Datan et Aviram sont des querelleurs, leurs enfants après eux seront également des querelleurs et leur esprit de discorde sera encore supérieur à celui manifesté par leurs pères, car les racines du mal se développent chez les enfants. C'est pourquoi, ces nourrissons ont également été engloutis : il est préférable qu'ils meurent innocents en bas âge que de mourir coupable à l'âge adulte. Il est écrit, à propos du fils rebelle : « **Qu'il meure innocent plutôt que coupable** » (guémara Sanhédrin 107a).

On peut retenir : Viens voir combien la discorde est dévastatrice. Nous transmettons à nos enfants plus qu'un patrimoine génétique, car nos « gènes spirituels » passent aussi à nos enfants.

Deux personnes se querellaient chaque veille de Chabbat, excitées par le Satan. **Rabbi Méïr** s'est invité chez eux trois veilles de Chabbat consécutives jusqu'à rétablir la paix. Rabbi Méïr entendit alors le Satan qui disait : Malheur à moi, car Méïr m'a chassé de ma maison ! (guémara Guittin 52a) « **Vous n'allumerez pas de feu dans vos demeures le jour de Chabbat** » (Vayakel 35,3)

Le **Zohar Haquadoch** commente qu'il nous est également interdit d'attiser le feu de la dispute, car le Chabbat est un jour incompatible avec les discordes c'est une des raisons pourquoi nous disons : Chabbat Chalom. C'est pourquoi le yétser ara utilise tous les moyens pour troubler notre sérénité la veille et le jour du Chabbat.

Aux Délices de la Torah

פּתַח הָאָרֶץ אֶת פִּיהָ וַתִּבְלַע אֹתָם (טז.לב)

« **La terre ouvrit sa bouche et les engloutit** » (16,32)

Pourquoi furent-ils punis de cette façon ? **Le Rabbi de Strikov** dit : Moché était plus humble que tout homme sur la surface de la terre. Bien qu'il se mît réellement au niveau de la terre, ils l'attaquèrent et lui reprochèrent : « **Pourquoi vous érigez-vous...** » Même cette humilité-là, de s'effacer jusqu'à terre,

était à leurs yeux une forme d'orgueil. Il ne leur restait donc qu'à descendre plus bas que terre, pour être humble d'après lui... C'est ce qui se passa : la terre s'ouvrit et il y descendit à l'intérieur, c'est-à-dire sous la terre. **Rabbénou Béhayé** dit qu'en voulant atteindre le sommet du peuple, de façon inadéquate, il a été puni en atteignant le point le plus bas du guéhinam. On peut lier cela à : « L'orgueil de l'homme amène son abaissement, la modestie est une source d'honneur » (Michlé 29,23)

Aux Délices de la Torah

Halakha : Règles relatives aux versets de louanges (פסוקי דזמרה)

Si l'on arrive en retard à la synagogue, après que la communauté a commencé à prier, et si en priant dans l'ordre habituel, on n'arrive pas à dire les dix-huit bénédictions on peut en conséquence sauter certains passages. Si par exemple après avoir mis le Talit et les Téfine, on voit qu'on n'a plus le temps pour rejoindre la communauté aux dix-huit bénédictions, à moins de sauter et de commencer la bénédiction *דער יוצר אור* alors c'est ce qu'on fera. Si on a plus de temps on rajoutera *bahoukh Cheamar, Tehila ledavid et Ichetabah*.

Abrégé du Choulhane Aroukh Volume 1

Dicton : *Après chaque dispute, arrive le regret*
Simhale

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליו, חיים בן סוזן סולטנה. זרע של קיימא לרינה בת זהרה אנריאת, מרים ברכה בת מלכה ואריה יעקב בן חוה. לעילוי נשמת: גינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, דניאל בן רחל, עמנואל בן ארנסט אברהם, רפאל שלמה בן אסתר, חוה בת צביה, מיה בת רחל, ויקטור חי בן יקוטא.

